

RENDEZ-VOUS ET PERMANENCES DES ELUS

Marie-Annick CREAC'HCADEC - Maire - reçoit sur rendez-vous – contact : par tél : 02 98 40 41 32 ou par mail : ma.creacacadec@plabennec.fr

Marcel LE FLOC'H	Adjoint aux finances	Vendredi 19/06	10h-11h30	m.lefloch@plabennec.fr
Bruno PERROT	Adjoint aux sports	Samedi 20/06	10h-11h30	b.perrot@plabennec.fr
Jean-Michel LALLONDER	Adjoint aux travaux	Lundi 22/06	10h-11h30	jm.lallonder@plabennec.fr
Hélène KERANDEL	Adjointe à la culture, au patrimoine	Lundi 22/06	14h-15h30	h.kerandel@plabennec.fr
Fabien GUIZIOU	Adjoint à l'urbanisme, l'agriculture, le logement, l'environnement	Lundi 22/06	16h-17h30	f.guiziou@plabennec.fr
Sylvie RICHOUX	Adjointe aux affaires sociales, aux aînés	Mardi 23/06	10h-11h30	s.richoux@plabennec.fr
Isabelle LEHEUTRE	Adjointe à l'enfance, la jeunesse, les affaires scolaires	Mercredi 24/06	10h-11h30	i.leheutre@plabennec.fr
Anne-T ROUDAUT	Adjointe à la communication, le commerce, l'artisanat, le marché	Jeudi 25/06	14h-15h30	at.roudaut@plabennec.fr

ETAT CIVIL - GANET, DIMEZET, MARVET

Naissances

- Léon CABIOCH
- Clément COUSSERGUES
- Lauréline MOAL
- Lola MARREC

Décès

- Suzanne RIOU née MOYSAN, 100 ans
- Céline GOBOURG née TREGUER, 70 ans
- Yves LOAËC, 94 ans

VIE MUNICIPALE - KLEIER AN TI KEAR



La Fête de la musique s'invite chez vous !

Le 21 juin dès 20h30 en direct sur internet
www.lechampdefoire.net www.ville-plabennec.fr

**Mickael Guerrand
Sébastien Velly
Keltic Strings
Ben & Leon**

Ville de **Plabennec**
LE CHAMP DE FOIRE
ESPACE CULTUREL DE PLABENNEC

La Fête de la musique s'invite chez vous !

Cette année, les règles sanitaires ne permettent pas la tenue de la Fête de la musique dans sa configuration habituelle. Pour pallier à ce constat et continuer à faire vivre la culture en offrant la scène aux artistes, la municipalité de Plabennec propose une version "en ligne" de cet événement. Le 21 juin, à partir de 20h30, un spectacle de 2h sera diffusé en direct du Champ de Foire. Au programme des chansons à texte, du rock français, de la musique celtique et de la musique bretonne avec Mickael Guerrand, Sébastien Velly, Keltic Strings et Ben & Leon.

Pour suivre cette soirée, rendez-vous sur le site internet du Champ de Foire ou sur celui de la commune le 21 juin dès 20h30 !

www.lechampdefoire.net ou www.ville-plabennec.fr

Retour à l'école le 22 juin

Le président de la République a annoncé que les crèches, écoles et collèges rouvriront « pour tous » à partir du 22 juin. Cette réouverture élargie s'accompagne d'un assouplissement du protocole sanitaire mis en place au sein des établissements. La municipalité de Plabennec, la direction de l'École du lac et les services municipaux de l'Enfance travaillent main dans la main pour préparer l'accueil des enfants en adaptant ces nouvelles mesures aux temps scolaires et périscolaires. Les élèves de Petite Section au CM2 pourront être accueillis 4 jours par semaine. Concernant les inscriptions à la pause méridienne et à l'accueil périscolaire (matin et soir), les parents ont été informés par mail en complément des informations diffusées par l'école. Les équipes éducatives du service Enfance répondent aux demandes en fonction des capacités d'accueil et des consignes sanitaires en vigueur. Mobilisées depuis le début de la crise, elles font le maximum pour répondre aux attentes, tout en prenant en compte les contraintes humaines, sanitaires et logistiques.

Comme dans les autres établissements, les crèches allègent aussi leur protocole sanitaire. A la Maison de l'Enfance, la limitation d'accueil à 10 enfants est désormais levée. Les enfants seront encore répartis par tranche d'âge en section.

Informations cimetière

- Dans le cadre de la mise en accessibilité du cimetière, des travaux sont entrepris pour une durée estimée d'un mois. Ils consistent aux remplacements de bordures et à la réfection des allées.
- Que vous soyez concessionnaire ou ayant-droit d'une concession, vous êtes tenu à une obligation d'entretien des abords des sépultures. Les agents communaux entretiennent les allées du cimetière.
- La circulation des véhicules est interdite à l'intérieur du cimetière, sauf pour les véhicules funéraires et les véhicules de la ville. Des dérogations seront accordées aux personnes à mobilité réduite, par le policier municipal, en mairie.



Les salles de sport restent provisoirement fermées

Au regard du protocole sanitaire très strict incluant la désinfection du matériel et des parties communes entre chaque groupe de pratiquants, le nettoyage quotidien des infrastructures, les contraintes inhérentes à la commune et les nombreuses restrictions prévues dans les plans de reprise pour les usagers, la municipalité a pris la décision de ne pas rouvrir les salles de sport pour le moment. La situation sera réévaluée en fonction des nouvelles directives gouvernementales en vue d'un possible assouplissement. Les terrains en herbe seront quant à eux de nouveau ouverts aux associations qui auront préalablement proposé un protocole de reprise assurant le respect des mesures en vigueur. L'éducateur sportif, Kévin Moullec est disponible par mail : educateursportif@plabennec.fr.

Un espace de réunion à disposition pour les associations

Pour permettre la tenue de réunions, dans la limite de 12 personnes présentes, les associations peuvent demander l'accès à la salle Marcel Bouguen. Un espace dédié sera en place dans une partie de la salle Marcel Bouguen avec du gel hydroalcoolique à disposition. Pour réserver la salle, vous pouvez contacter Erwann Thepaut (responsable du service culturel) à l'adresse suivante : direction.serviceculturel@plabennec.fr. Une convention de mise à disposition sera à remplir au moment de la demande ou lors de la remise de la clé.



L'accueil du public a repris en mairie avec précaution

L'accueil de la mairie est ouvert au public, sans rendez-vous. Lors de votre venue, veuillez-vous munir d'un masque et d'un crayon. Ceux-ci vous seront fournis si besoin et du gel hydroalcoolique sera à votre disposition dès l'entrée. Les agents communaux d'accueil sont également équipés de

masques. Des écrans de protection en plexiglass ont été installés dans les bureaux recevant du public. Pour votre santé et celle des agents, merci de respecter les gestes barrières. Un marquage au sol indique les distances à tenir lors de l'arrivée en mairie. Dans la mesure du possible, privilégiez le contact par téléphone pour tout renseignement : 02 98 40 41 32.

Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 / vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 / samedi de 10h à 12h.

Le CCAS recevra le public uniquement sur rendez-vous mardi 23 juin et jeudi 25 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les personnes devront se munir d'un masque.

Seniors en vacances

Il reste quelques places disponibles pour le séjour qui aura lieu du 5 au 12 septembre 2020 à LA PALMYRE LES MATHES (17). Renseignements auprès de Mme Andrieux au CCAS 02 98 40 42 17.



Masques : le retrait s'effectue en mairie

Après 5 distributions de masques à la salle Marcel Bouguen, la municipalité propose désormais un retrait en mairie pour les personnes qui n'ont pas retiré leur masque.

Vous pouvez passer retirer votre dotation lors des permanences des élus (voir tableau en 1^{ère} page du bulletin). Les justificatifs à fournir lors du retrait sont la pièce d'identité du ou des bénéficiaires (passeport, carte d'identité, permis de conduire, livret de famille pour les enfants n'ayant pas de cartes d'identité ou votre relevé CAF) et un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation). Si vous ne pouvez pas venir vous-même, vous pouvez demander à un proche de passer avec vos documents.

Pas de pollution en plus de la crise sanitaire !

Depuis le déconfinement, de nombreux masques, gants et mouchoirs à usage unique sont jetés dans les rues de Plabennec. Si en temps normal, ce geste d'incivilité est répréhensible, il devient dangereux en période de crise sanitaire. Pour s'en débarrasser, rien de plus simple : mettez-les dans un sac plastique fermé et attendez 24h avant de pouvoir les jeter dans les ordures ménagères. Cette action permet d'éviter tout risque de contamination pour les usagers de la voie publique et les personnes collectant les déchets.



La bibliothèque est ouverte

La bibliothèque a réouvert ses portes. L'entrée se fait par la porte donnant sur la rue Maréchal Leclerc. L'accès est limité à 10 personnes (1 personne par famille conseillée) et le temps de présence restreint à 20 minutes si possible. La sortie se fait par la porte donnant sur le parking. Un marquage au sol dès l'entrée indique le sens de circulation et la distance à tenir lors de l'enregistrement des prêts de documents. Il est demandé aux usagers, pour leur sécurité et celle des agents, de respecter les consignes suivantes : désinfection des mains à l'entrée des locaux, port du masque obligatoire et respect des distances de sécurité. Avec la réouverture la réservation se fait de nouveau sur les documents prêtés. Cependant, pour les personnes fragiles ou empêchées, l'équipe de la bibliothèque peut préparer une commande à retirer sur rendez-vous. La restitution des documents se fait sur une table à l'entrée de la bibliothèque. Ceux-ci sont « confinés » 10 jours avant leur retour en rayon et restent donc sur les dossiers lecteurs pendant ce temps, mais cela n'empêche pas l'emprunt et la réservation de nouveaux documents.

Les horaires mis en place depuis le 11 mai resteront en vigueur jusqu'au 3 juillet. Lundi et mardi : 14h - 17h30 / Mercredi : 10h-12h et 14h-17h30 / Vendredi : 14h-18h30 / Samedi : 10h-16h

Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal

Vous êtes parents ou futurs parents, le Relais vous propose : un accueil, une écoute, un accompagnement à la parentalité - Des renseignements sur les différents modes d'accueil (assistants maternels, garde à domicile, crèche, halte-garderie, ...) - Une orientation vers les structures adaptées à votre besoin - Un soutien dans vos démarches

Vous êtes ou vous souhaitez devenir professionnel petite enfance (assistants maternels, garde à domicile), le Relais vous propose : une écoute et un soutien dans votre profession - Des informations sur votre futur métier, sur votre statut de salarié.

Sandrine RIOU et Sophie CARIOU vous accueillent :

Lundi – Mardi – Jeudi : 9h-16h30 (06.01.44.01.12 ou 06.98.56.32.22) / Mercredi : 9h-16h30 (06.01.44.01.12)

Vendredi : 9h-16h (06.01.44.01.12)

Contact : rpam@plabennec.fr

Les trottoirs : espaces exclusivement réservés aux piétons

Le code de la route précise que les trottoirs sont réservés aux piétons et aux usagers se déplaçant sur des véhicules à roulettes (poussette, patin à roulettes). Exception faite pour le fauteuil roulant qui n'est pas un véhicule, mais un dispositif d'aide à la

personne handicapée pour pouvoir se déplacer comme un piéton : à l'allure du pas.

Un véhicule motorisé n'a pas le droit de stationner et de circuler sur un trottoir, à l'exception d'un VPH motorisé (véhicule pour personne handicapée ou scooter médical) à condition de ne pas dépasser une vitesse de 6km/h.

Non définie par le code de la route, les pouvoirs publics considèrent que l'allure du pas est inférieure ou égale à 6km/h. L'utilisateur du VPH motorisé, circulant à cette vitesse, sera assujéti aux règles pour les piétons. Il est rappelé que les cyclistes doivent emprunter les voies ou les pistes cyclables pour se déplacer.

Tout stationnement de véhicule sur le trottoir est passible d'une amende de 135 €

Dicton de la semaine en breton



E miz Mezheven, eus daoulagad

Ar merc'hed yaouank,

E strink stivelloù arc'hant !

Au mois de juin, des yeux des jeunes filles,

Jaillissent des fontaines d'argent !

« Proverbes & dictons bretons » de Hervé Lossec.

VIE ASSOCIATIVE - KEVREDIGEZHIOU

Communauté Chrétienne Locale Plabennec-Aber Benoit

Reprise des célébrations dans l'église de Plabennec en respectant les mesures sanitaires : accès possible uniquement par le porche sud, 247 places numérotées, port du masque obligatoire et désinfection des mains à l'entrée. Les messes sont célébrées le samedi à 18h30 et le dimanche à 11h pendant le mois de juin.

Samedi 20 juin : messe à 18h30 à Plabennec.

Dimanche 21 juin : messe à 11h à Plabennec, à 18h à la Basilique du Folgoët.

Association Kroaz-Hent, sortie du Korn-Boud n°13

L'association Kroaz-Hent sort un nouveau numéro du Korn-Boud, revue historique et culturelle sur la région de Plabennec. Vous y trouverez, entre autres, des articles sur la migration des agriculteurs léonards dans le sud-ouest au XXème siècle, les massacres d'août 1944 à Plouvien vécus par Jean-Louis Tréguier, l'histoire du château du Leuhan, la signification de noms de famille bretons, les débuts de la Léonarde racontés par François Le Gall, Comme d'habitude vous pouvez vous le procurer pour 5 € à Plabennec (Diabolo, Intermarché, Keribio) et à Plouvien (boulangerie Lelling et Ti Local), ou auprès des membres de l'association (kroaz-hent@laposte.net). Nous rappelons également que les premiers Korn-Boud (années 1986 à 1992) sont consultables sur le site de l'association : kroaz-hent.org

Don du sang

Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte doivent prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr. Afin d'accueillir les donateurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donateurs de rester chez eux en cas de symptômes grippaux. Respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place. Les donateurs sont attendus à Plabennec le **lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 juin** de 8h à 13h à la salle Marcel Bouguen. Merci d'avance pour votre générosité.

Conciliateur de justice et déconfinement

Le conciliateur de justice du canton de Plabennec reste joignable par mail : jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr mais aussi par la saisine en ligne sur le site Internet « conciliateurs.fr ». S'il est ainsi saisi, le conciliateur prendra contact avec le demandeur et tentera de régler le litige par voie amiable, sans pouvoir toutefois acter l'accord par un constat officiel (qui nécessite la présence physique des personnes intéressées par le conflit).

Secours catholique

Pour des raisons de sécurité, le vide-boutique prévu le 20 juin ne pourra pas avoir lieu. Les locaux ne seront pas ouverts avant le mois de septembre. Le Secours catholique maintient ses actions de solidarités. Si besoin, téléphoner au 06 38 64 05 94 ou s'adresser au CCAS de la mairie de Plabennec 02 98 40 42 17 (ccas@plabennec.fr). Merci de patienter pour donner des vêtements car les sacs déposés actuellement ne peuvent être traités et partent à la déchèterie.

COMMERCES - PROFESSIONS LIBERALES - KORN AR STALIOU

Nouveau sur Plabennec : Le cabinet Neo Invidia assure la prise en charge psychologique sur le plan individuel (consultations ponctuelles ou suivi de consultations – adulte) ou sur le plan groupal (analyses de pratiques professionnelles) et un accompagnement dans le domaine des Ressources Humaines (recrutement, mobilité interne, bilan de compétences, ...) 29 bis rue Maréchal Leclerc www.neo-invidia.com <https://laetiahutle.wixsite.com/website> Tél : 06 99 64 62 90

Nicolas Malville kinésithérapeute remercie sa fidèle patientèle pour les 18 années passées ensemble. Il remercie François Xavier MILIN de prendre sa suite comme nouvel associé au sein de la SCM abers kinés. Nicolas sera joignable dorénavant au 0637614498 ou sur doctolib pour des soins d'ostéothérapie et d'énergétique chinoise au 3 place Felix Gueguen à Kersaint-Plabennec.

Marché - Marc'hajoù ar zizhun



Sur la place du Champ de Foire, le vendredi de 15h30 à 19h30

INFORMATIONS DIVERSES

Ecole publique du Lac Plabennec : inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée de septembre 2020. La directrice de l'école publique reçoit les parents sur rendez-vous pour la visite des locaux et l'inscription des nouveaux élèves pour l'année 2020/2021. Il est

important d'inscrire, dès à présent, les enfants nés en 2017 (l'instruction est désormais obligatoire dès l'âge de 3 ans) et les enfants nés en 2018 (pour les enfants de 2 ans, 3 rentrées sont possibles : septembre, novembre, janvier) et ce même s'ils

effectuent leur rentrée en différé. Les familles emménageant sur Plabennec sont priées d'effectuer l'inscription de leurs enfants dès à présent. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter Mme Pluchon par mail : ecoledulac@plabennec.fr ou par téléphone : 02 98 40 79 09 (aux heures scolaires).

Redevance ordures ménagères

Les factures relatives à la redevance des ordures ménagères 2020 seront adressées à partir du 25 juin 2020. Pour les usagers en prélèvement automatique à l'année ou en 4 fois, le prélèvement aura lieu le 15 juillet. Les règlements par chèque sont à transmettre au centre d'encaissement des Finances Publiques de Rennes. Vous pouvez bien entendu toujours régler votre redevance en ligne en vous rendant sur le site <http://www.pays-des-abers.fr> ou par virement bancaire avec le code BIC et IBAN présent à l'arrière de l'avis des sommes à payer. Pour tout renseignement le service facturation est à votre disposition au 02 90 85 30 18 ou par mail à facturation@pays-des-abers.fr Attention : pour les usagers ayant fait le choix du prélèvement en 4 fois, cette année exceptionnellement suite à la crise sanitaire du Covid19 nous vous informons que le prélèvement aura lieu en 3 fois et non 4. Les dates de prélèvements seront les suivantes : le 15 juillet, 15 septembre et 15 novembre.

L'école Diwan de Plabennec ouvre ses portes le samedi 20 juin prochain, de 10h à 12h, l'occasion pour les futurs écoliers et leurs parents de visiter les locaux, de rencontrer l'équipe enseignante et quelques parents d'élèves. A noter: afin de faciliter l'organisation et garantir le respect des règles sanitaires, nous demandons aux familles de bien vouloir prendre rendez-vous au préalable auprès du directeur de l'école (par téléphone 02 98 37 64 05 ou par mail diwan.plab@free.fr). Si le jour ne convient pas, il est tout à fait possible de prendre rendez-vous à un autre

moment. N'hésitez pas à venir poser toutes vos questions sur notre école, moins connue que les écoles traditionnelles ! Quelques rappels sur le fonctionnement de notre école : école associative, laïque et gratuite ; enseignement dispensé en langue bretonne par immersion ; adaptation progressive dès deux ans ; semaine de 4 jours ; petits effectifs (moins de 15 élèves par classe ; pas nécessaire d'être bretonnant !

EHPAD « Les Jardins de Landouardon »

Par mesure de protection des résidents et dans le cadre du confinement, les jardins de l'établissement ne sont pas ouverts au public. Il est donc interdit de se promener dans ceux-ci. Seul le parking est autorisé en lieu de passage. L'accès côté Landouardon est exclusivement réservé aux pompiers et personnel.

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site www.breizhgo.bzh/transports-scolaires rubrique Finistère. Voici les points importants concernant cette nouvelle procédure : cet outil d'inscription en ligne est disponible pour les collégiens et les lycéens transportés sur le réseau BreizhGo (Car ou Train) ; Cet outil est à disposition pour une nouvelle inscription OU un renouvellement ; En cas de renouvellement, les familles recevront un courriel d'information sur cette nouvelle procédure. Les familles ont jusqu'au 15 juillet prochain pour effectuer leur inscription. Passé ce délai, une majoration de 30€ sera appliquée. Contact : 02.99.300.300 (prix d'un appel local) du lundi au samedi de 8h à 20h.

Perdu : chat blanc et crème (rue Maréchal Leclerc) / chat roux, 1 an ½ nommé Pika, collier noir/vert (secteur Kerséné)
Trouvé : porte-monnaie marron **S'adresser en mairie**

MEMENTO - MAT DA C'HOZOUZ - APPELS D'URGENCE - DA C'HELVER TRUM

Pharmacies - nuits, dimanches et jours fériés, appeler le ☎ 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
Vétérinaire ☎ 02 98 40 41 34
Etoile bleue - Ambulances et transport médical assis ☎ 02 98 36 85 75
Taxi Gallin Véronique - Transport médical assis ☎ 06 77 36 77 89
Taxi Couez Laure - Transport médical assis ☎ 02 98 36 88 69 ☎ 06 88 74 74 85
Taxi Le Bars Gilles - Transport médical assis ☎ 02 98 40 80 82 ☎ 06 75 01 92 43
Taxi Philippe INIZAN - Transport médical assis ☎ 06 20 44 59 85
Cabinets infirmiers
Cabinet des Abers - Kathy Moreau - 1 rue du Penquer ☎ 02 29 00 40 12
Cabinet Gentile - 11 square Pierre Corneille ☎ 02 98 40 44 00
Cabinet infirmier de la Gare - 6 bis square Pierre Corneille ☎ 06 20 47 28 90
Cabinet de la Mairie - 3 rue de la Mairie ☎ 02 98 37 63 41

Médecin ☎ 15 Sapeurs-Pompiers ☎ 18 ou ☎ 112
Gendarmerie ☎ 17 ou ☎ 02 98 40 41 05
Urgence gaz naturel ☎ 08 00 47 33 33
Astreinte eau et assainissement CCPA ☎ 06 08 41 49 75
Astreinte communale sécurité équipements communaux ☎ 06 14 97 14 06
☎ Violences sur les enfants : le 119 « Allô enfance en danger » est disponible 7j/7, 24h/24.
☎ Violences conjugales : le 3919 propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement (du lundi au samedi de 9h à 19h).
☎ 17 en cas de danger immédiat : numéro opérationnel en permanence pour déclencher l'intervention des forces de l'ordre.
☎ 114 par SMS : quand on ne peut pas parler, alors qu'on est en danger, on peut utiliser le 114 au lieu du 17, afin d'appeler les secours par SMS.

PERMANENCES - DIGEMER

Hôtel communautaire

58 avenue de Waltenhofen - Plabennec

L'hôtel de communauté du Pays des abers Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h30 ☎ 02 98 37 66 00 ou accueil@pays-des-abers.fr

Maison de l'emploi Accueil physique tous les matins du lundi au vendredi sur RDV - Accueil téléphonique tous les après-midis ☎ 02 90 85 30 12 - accueil.emploi@pays-des-abers.fr

S.P.A.N.C. - Service Public d'Assainissement Non Collectif ☎ 02 90 85 30 17

Redevance des ordures ménagères ☎ 02 90 85 30 18

Déménagements ☎ 02 90 85 30 18 facturation@pays-des-abers.fr

Service facturation eau / assainissement ☎ 02 98 37 66 00

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02 98 84 40 35

Anciens locaux de La Poste (près de la Mairie)

Puéricultrice - permanence les lundis sur RDV avec Mme Keriel

☎ 02 98 04 02 65 - 06 89 58 84 36

Assistantes Sociales et accueil administratif - Sur rendez-vous à prendre au CDAS de LANNILIS ☎ 02 98 04 02 65

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) (informations sociales/60 ans et plus et leurs familles) - Accueil sur rendez-vous au 02 98 21 02 02.

Maison des Bruyères

AMADEUS - Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants, services aux familles. Horaires : 8h30-12h/13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr ☎ 02 98 21 12 40

Autres lieux

Animatrice Jeunesse animation.jeunesse@plabennec.fr ☎ 06 16 91 74 42

Multi accueil - 25 rue de l'Aber - ☎ 02 98 37 60 72 multiaccueil@plabennec.fr

Les Fripouilles - Association Assistantes Maternelles ☎ 06 67 27 02 71

lesfripouillesplabennec@gmail.com

C.C.A.S. - Mairie ☎ 02 98 40 42 17

Secours Catholique ☎ 06 38 64 05 94.

Maison Paroissiale 1 rue Marcel Bouguen. Du lundi au samedi de 9h30 à 12h. mp.plabennec.abers@outlook.fr ou www.ndfolgoet.fr ☎ 02 98 40 89 79

ADMR des 2 Abers - Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services aux familles - 66 avenue de Waltenhofen, du lundi au vendredi de 9h à 12h ☎ 02 98 37 60 37 plabennec@29.admr.org

Caisse d'Allocations Familiales - Uniquement sur RDV ☎ 0810 25 29 30

Centre Médico psychologique - 11 rue Hélène Boucher ☎ 02 98 42 36 80

Entraide pour la vie - Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante - Tél : 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37. <http://www.entraidepourlavie.fr> - president@entraidepourlavie.fr